



OBV YAMASKA

Organisme de bassin versant de la Yamaska



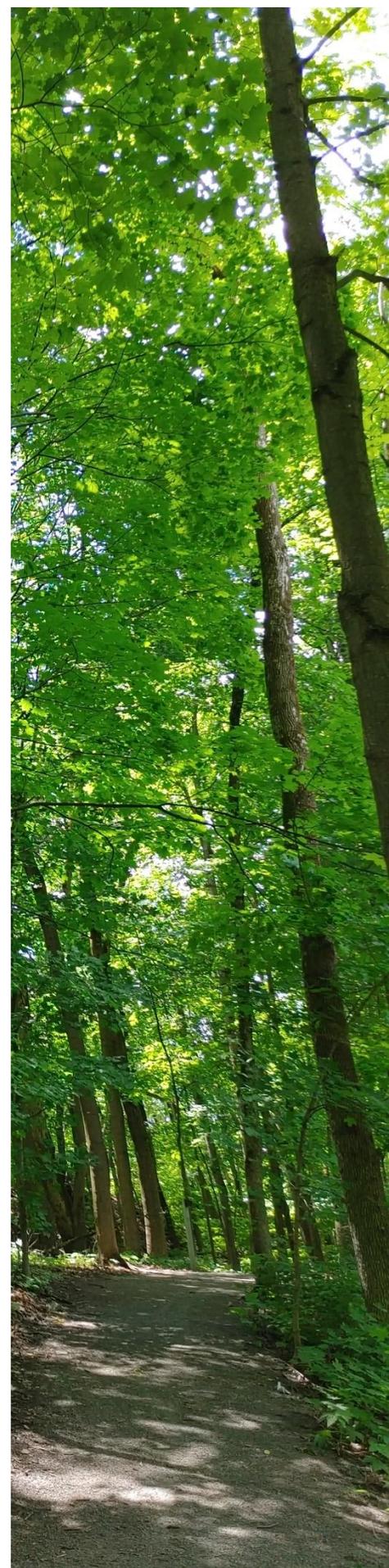
# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022-2023

---

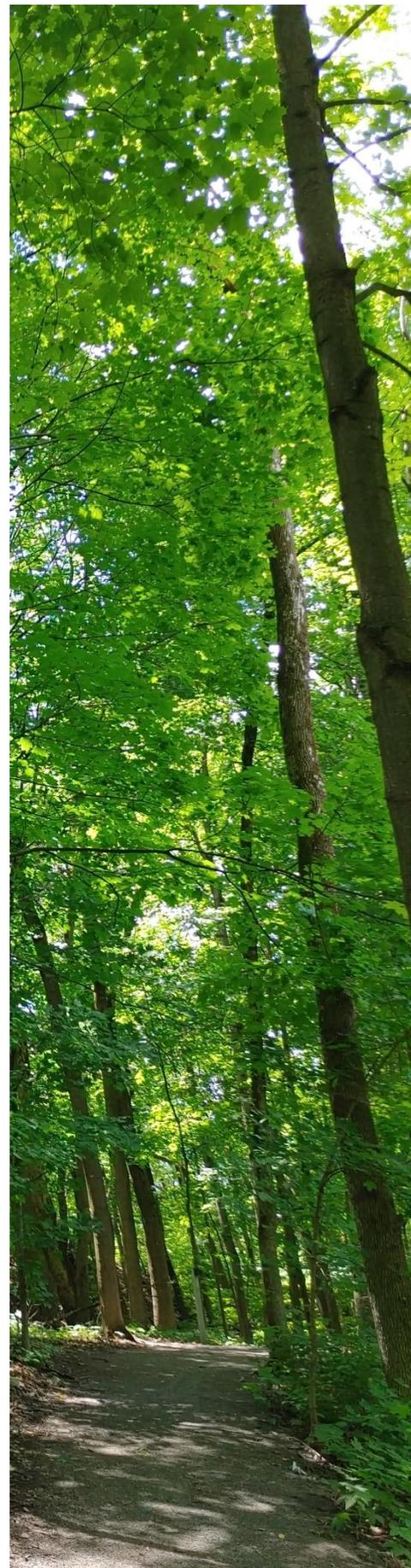
JUIN 2023

## TABLE DES MATIÈRES

Mot du président.....	4
Mot de la Directrice Générale.....	5
Une collègue remarquable .....	6
Plan Directeur de l'eau .....	7
Élaboration et mise à jour du PDE.....	7
Suivi de la mise en œuvre du PDE.....	8
Promotion du PDE .....	8
Bilan de nos activités de communication .....	9
Programme de restauration de la rivière Yamaska .....	10
Soutien à la mise en œuvre d'actions .....	11
Projet Étiage Yamaska .....	11
Conservation Lac Brome .....	12
Analyse de la vulnérabilité des prises d'eau potable (AVEP).....	13
Échantillonnage IQBP6 de Saint-Hyacinthe .....	14
Regroupement des acteurs municipaux de l'eau (RAME YAMASKA).....	14
ReSource.....	15
Pompe Pratte .....	16
Accompagnement pour les eaux souterraines à Béthanie .....	16
Caractérisation de milieux naturels .....	16
Eau de pluie en r-évolution.....	17
Plan de protection des habitats de la tortue des bois.....	18
Projet collectif du bassin versant du lac Boivin.....	19
Rencontre des partenaires pour le lac Boivin .....	19
Suivi de qualité d'eau aux stations du Réseau-rivières.....	20
Caractérisation des bandes riveraines agricoles dans la MRC d'Acton...	20
Contrôle et détection de la châtaigne d'eau.....	21
ACBVLB - Estimation des charges au lac Bromont.....	22
Plan régional des milieux humides et hydriques de la MRC d'Acton .....	22
Comité navigation Yamaska.....	23



Corridor de la vallée de la Yamaska .....	23
Nerprun .....	23
Réseau de partage et d'optimisation de cueillette de données terrain (Géofluence) .....	24
Plan régional des milieux humides et hydriques de la MRC du Haut- Richelieu .....	25
<b>SENSIBILISATION ET ÉDUCATION</b> .....	25
J'adopte un cours d'eau .....	26
Survol Benthos .....	26
Projet WET .....	27
MosaïPlastiQ.....	27
Carbone Sco'ERE .....	28
L'ABC des GES.....	28
Je connais ma Yamaska! .....	29
Connectivité aquatique du bassin versant de la Yamaska (Connect_Aqua).....	29
Représentation de l'OBV .....	30
Administration de l'organisme .....	31
Rencontres et comités de travail de l'OBV .....	31



## MOT DU PRÉSIDENT

J'ai le plaisir en tant que président du conseil d'administration de l'Organisme de bassin versant de la Yamaska de vous présenter le Rapport annuel d'activités 2022-2023.

Cette année en est une de transition. Nous avons amorcé des démarches pour officialiser, dans la prochaine année, la séparation du conseil d'administration de la grande table de concertation des intervenants du bassin versant de la rivière Yamaska. À l'instar de plus de la moitié des organismes de bassins versants du Québec, nous avons fait des gestes en ce sens en janvier dernier lors d'une rencontre importante du conseil d'administration. L'ampleur des projets de restauration de la rivière que nous comptons mettre en place dans le cadre du Fonds bleu, annoncé par le Gouvernement en août 2022, nous a amenés à réviser en profondeur notre gouvernance ainsi que nos modes de fonctionnement.

Nous avons aussi eu à gérer le départ de notre directeur général, M. Alex Martin, et à intégrer de nouvelles ressources humaines au sein de la direction de l'OBV. Cette démarche est d'autant plus importante pour moi parce que je représente le secteur de l'industrie au sein du conseil d'administration. Ainsi, il m'a été donné d'importer une mentalité de rentabilité et de développement portée sur l'action à l'OBV par la création et la mise en place du comité de visibilité et de financement.

Tous les projets mis en place par nos employés ont comme premier but de soutenir le Plan directeur de l'eau (PDE) afin d'assainir l'eau de la rivière. En tant que président de l'OBV, il a toujours été important que tous ces projets s'incorporent à une stratégie d'affaires et de visibilité afin que notre organisme soit attrayant pour tous les acteurs et utilisateurs de l'eau dans notre bassin versant. Ma vision est orientée vers l'interaction entre les industries - qu'elles soient des secteurs agricole, institutionnel ou commercial - et les municipalités. En ce sens, j'ai travaillé à faire augmenter la présence de l'industrie et des municipalités au sein de notre organisme.

Le tournant que nous nous apprêtons à prendre dégagera les marges de manœuvre nécessaires à l'intégration du monde des affaires à celui de la restauration de notre rivière. Le monde municipal est l'acteur principal autour duquel les citoyens gravitent. C'est par lui que nous pourrons mettre en œuvre des programmes de restauration majeurs qui redonneront à notre rivière une meilleure qualité de l'eau. Ceci est d'autant plus important que les changements climatiques nous démontrent déjà les effets très importants auxquels nous devons faire face dans les années futures.

Par le passé, nos interventions ont surtout été orientées vers le monde agricole et vers la pollution de l'eau de la rivière. Nous prenons cette situation très au sérieux et nous nous attaquerons aux causes et à la restauration de celle-ci dans les années à venir. Je suis heureux de faire partie de cette grande équipe qui mettra en œuvre ces grands projets.

**Jean Dubreuil**

Président du conseil d'administration

## MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

J'ai le plaisir de prendre le flambeau d'Alex Martin, précédent directeur général de l'OBV Yamaska, pour souligner le travail accompli par l'équipe au cours de l'année 2022-2023.

Arrivée à l'OBV en février 2023, je suis entrée en fonction au sein d'une équipe expérimentée qui assure, avec main de maître, la réalisation des projets qui ciblent une gestion durable et intégrée de l'eau du bassin versant. Elle le fait d'autant plus sur la base de la concertation. C'est dans son ADN. Or, les collaborations et les partenariats construits au fil du temps et, à cet égard, il faut en remercier de façon notable Alex, le précédent directeur général, amènent l'OBV à un stade important d'accomplissements.

L'année 2022-2023 est marquée par la reconnaissance du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) des douze objectifs de conservation des milieux humides et hydriques (OCMHH) de la Yamaska priorités par l'OBV Yamaska et ses partenaires de concertation. Ces objectifs doivent être atteints d'ici 2030 à travers une panoplie de projets.

À cet égard, nous soulignons en 2022-2023 le retour en force des activités d'animation et de sensibilisation sur le terrain et dans les écoles après deux années de ralentissement en raison de la pandémie. Des projets ont pris également de l'envergure, notamment celui des Jardins de pluie qui interpellent sept municipalités et nombre de citoyens sur le territoire du bassin versant. Il est également important de souligner la continuité du projet Corridor de la vallée de la Yamaska qui, à sa deuxième année, a permis d'ajouter plus de 8000 arbres et arbustes au futur corridor écologique entre les municipalités de Yamaska et Rougemont. D'ici 2031, nous prévoyons planter avec des partenaires 300 000 arbres dans ce corridor.

L'accompagnement des municipalités ainsi que des municipalités régionales de comté (MRC) prend aussi une tangente stimulante dans la mesure où l'OBV Yamaska met en place des plans d'action visant à adapter la gestion de l'eau dans un contexte de plus grande vulnérabilité du territoire face aux changements climatiques. L'objectif est de s'assurer plus efficacement de la sauvegarde des milieux humides et hydriques d'intérêt. De même, l'OBV réalise davantage de mesures d'échantillonnages de l'eau dans différents sites du bassin versant et répond à une préoccupation croissante du maintien de la biodiversité faunique et végétale. Le Plan de protection des habitats de la tortue des bois en est un bon exemple. Il faut également souligner le fait que l'OBV Yamaska prend de plus en plus d'initiatives et de leadership pour assurer avec divers partenaires une optimisation de la cueillette de données géomatiques (GéoDEP) et d'outils de modélisation (Géofluence).

Pour terminer ce préambule, il faut souligner l'amorce d'une réflexion et d'une mobilisation d'acteurs du territoire du bassin versant au cours de l'année afin de démarrer l'élaboration d'un Programme de restauration qui puisse donner un coup de barre significatif à l'amélioration de la qualité générale de la Yamaska. L'OBV se projette donc dans des actions d'aménagement qui ont le pouvoir de changer nettement le devenir de la Yamaska. Le MELCCFP travaille sur des programmes de financement de projets liés à la santé des cours d'eau. C'est dans le cadre de ces programmes que le Plan de restauration sera construit pour relever un tel défi à partir de l'année 2023-2024. Je suis confiante que l'OBV Yamaska dira présent à une telle ambition! Bonne lecture!

**Nathalie Pinsonnault**

Directrice générale par intérim

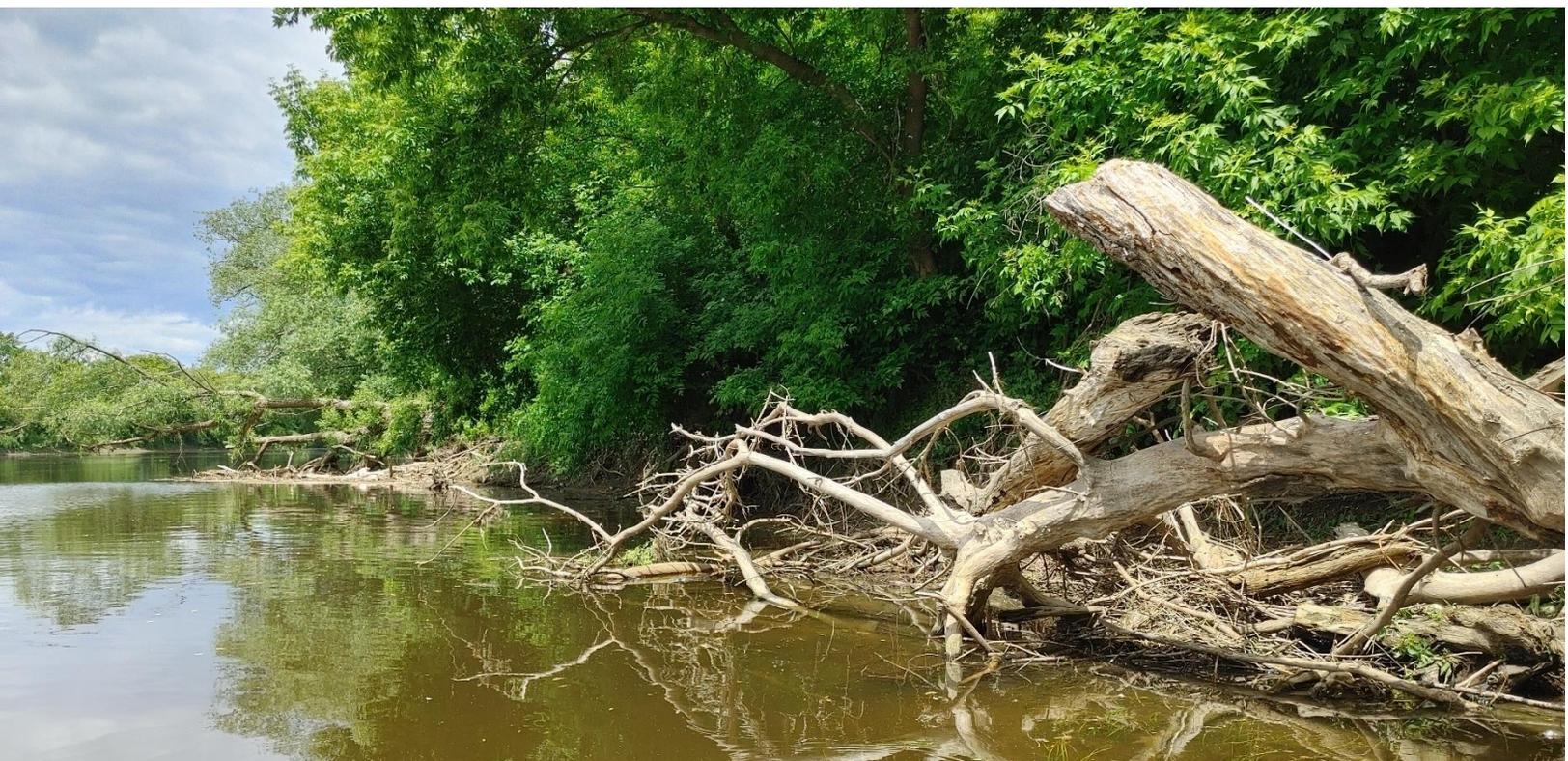
## UNE COLLÈGUE REMARQUABLE

La famille de l'OBV Yamaska a perdu une magnifique personne l'automne dernier lorsque notre collègue Meggie Hébert est décédée. Elle était membre de l'équipe depuis plus de quatre ans. Biologiste, elle a travaillé sur de nombreux projets de l'OBV. Sa passion pour la protection de l'environnement, l'incroyable niveau d'énergie qu'elle déployait lors de travaux terrain, ses connaissances de toutes sortes de créatures qui vivent dans la nature, son sens de la justice environnementale et sa débrouillardise nous inspiraient au quotidien.

Meggie était une skieuse accomplie, une jeune femme unique et appréciée par toute l'équipe et les personnes qu'elle a côtoyées. Elle incarnait la mission de l'OBV et travaillait vaillamment avec ses collègues pour redonner à la rivière Yamaska une meilleure santé.

Elle nous manque terriblement.

### **L'équipe de l'OBV**



## PLAN DIRECTEUR DE L'EAU



### Élaboration et mise à jour du PDE

Le plan directeur de l'eau (PDE) est une planification territoriale stratégique assurant une bonne gestion intégrée des ressources en eau. Son élaboration se fait selon un processus de concertation avec les utilisateurs de l'eau à l'échelle du bassin versant. La mise à jour du PDE en cours de la Yamaska a déjà débuté en 2020 par l'élaboration des objectifs de conservation de milieux humides et hydriques (OCMHH). Ces derniers ont été officiellement validés par le MELCCFP en juillet 2022. L'équipe de l'OBV poursuit son travail de la mise à jour des autres problématiques prioritaires de la zone Yamaska, soit la mauvaise qualité de l'eau, l'érosion des berges, l'approvisionnement en eau et la dégradation des habitats fauniques.

Voici les **12 objectifs** de conservation des milieux humides et hydriques de la Yamaska :

1. D'ici 2030, avoir organisé une rencontre de concertation par année dans le but d'établir une vision d'ensemble concernant la situation des milieux humides et hydriques à l'échelle de la zone de gestion intégrée de l'eau (ZGIE) Yamaska;
2. D'ici 2027, avoir réalisé six initiatives de sensibilisation à grande échelle dans l'ensemble du bassin de la Yamaska visant le maintien des fonctions attendues (biodiversité, régulation, filtration, séquestration, paysage) des milieux humides tels que cela est défini par la Loi sur l'eau et dans les différentes réglementations mises en place, et ce, à travers les diverses pratiques de conservation (protection, usage durable et restauration écologique) de milieux humides;
3. D'ici 2030, avoir maintenu 95 % des milieux humides de la ZGIE Yamaska situés dans les zones de recharge prioritaire déterminés par le PACES;
4. D'ici 2030, avoir maintenu 100 % des superficies des milieux humides de la ZGIE Yamaska possédant une fonction élevée à excellente de rétention des eaux;

5. D'ici 2030, pour chaque grand sous-bassin de la ZGIE (Yamaska Sud-Est, Yamaska Nord, Noire en amont, Noire en aval, le Renne, Chibouet, David, Salvail, Pot-au-Beurre ainsi que les trois divisions du tronçon principal de la Yamaska, soit Yamaska Appalaches, Yamaska BTSL amont et Yamaska BTSL aval), avoir conservé les milieux humides d'intérêt de type rare; spécifiquement avoir protégé un milieu humide rare pour chaque grand bassin, avoir restauré un milieu humide rare pour chaque grand bassin et avoir mis en utilisation durable la superficie résiduelle de milieux humides rares pour chaque grand bassin;
6. D'ici 2030, avoir inclus une zone tampon dans les démarches de conservation (protection, utilisation durable ou restauration) des milieux humides d'intérêt dans six MRC touchant la ZGIE Yamaska;
7. D'ici 2030, avoir réalisé (ou être en voie de réaliser), une centaine de projets de restauration de milieux humides et hydriques (excluant les obligations légales) dans les grands sous-bassins versants situés en aval de la ZGIE Yamaska, soit la Noire, Chibouet, David, Salvail, Pot-au-Beurre et incluant les deux divisions du tronçon principal de la Yamaska, soit Yamaska BTSL amont et Yamaska BTSL aval;
8. D'ici 2030, 100 % des 91 municipalités de la ZGIE Yamaska seront engagées dans une démarche active de respect de la bande riveraine;
9. D'ici 2030, avoir identifié les espaces de liberté de six secteurs de rivières situées en zones de contraintes naturelles des milieux urbains pour l'ensemble de la ZGIE Yamaska;
10. D'ici 2030, avoir amélioré la réglementation du tiers des 91 municipalités situées dans la ZGIE Yamaska concernant l'érosion ou la sédimentation;
11. D'ici 2030, en fonction des impacts des changements climatiques anticipés, avoir identifié 100 % des zones à risque élevé de pénurie d'eau et d'inondation en milieu anthropique dans la ZGIE Yamaska;
12. D'ici 2028, mettre en place un programme d'échantillonnage annuel (IQBP et IDEC) pour 100 % des grands bassins de la ZGIE Yamaska (les cours d'eau suivants : rivières Noire, David, Pot au Beurre, Salvail et le Renne).

## Suivi de la mise en œuvre du PDE

La convention 2021-2024, qui lie l'OBV au MELCCFP, demandait un bilan de mise en œuvre du PDE pour la période 2016-2021. Un total de 367 réalisations en lien avec les 117 actions du PDE ont été recensées. L'OBV a été maître d'œuvre dans 38 % des réalisations, suivi par le secteur communautaire (25 %), municipal (13 %) et économique (13 %). Les projets d'acquisition de connaissances ont représenté 28 % de nos réalisations dans la dernière année, ceux touchant la sensibilisation et l'information 30 %, les interventions terrain 23 % et les actions de planification et réglementation 14 %.

## Promotion du PDE

L'équipe de l'OBV contribue à différentes démarches initiées par nos nombreux partenaires, soit par le biais de participation à des comités consultatifs et des tables de concertation ou encore en les assistant dans certains projets ou événements.

## Bilan de nos activités de communication

L'année 2022-2023 s'est avérée encore très occupée sur le front des communications pour l'OBV Yamaska. D'abord, les activités et projets de l'organisme ont profité d'une belle couverture de la part de médias locaux et régionaux et dans certains cas de médias nationaux. L'expertise de nos différents spécialistes a également été sollicitée pour commenter et réagir à des sujets d'actualité et des enjeux environnementaux.

Nous avons recensé pour l'année 2022-2023, un total de **54 reportages** mentionnant l'OBV Yamaska. De ceux-ci, 30 étaient des reportages dans des médias écrits, 19 des reportages dans des stations radiophoniques et quatre des reportages ou des émissions de stations de télévision et de la télévision communautaire.

Durant la dernière année financière, l'OBV a publié **10 communiqués de presse** annonçant des activités ou des projets environnementaux.

Nous avons également publié **3 Infocourriels** pour parler de nos activités et projets. Nos Infocourriels sont envoyés à 530 abonné.e.s.

Notre **page Facebook** continue d'être un bon outil pour communiquer. Nous avons cette année dépassé les 1000 abonné.e.s de notre page. Nous en comptons maintenant 1100.

Par ailleurs, la popularité du projet Jardins de pluie nous a amenés à créer une page Facebook spécialement dédiée au projet. Nous l'avons nommée **Vive les jardins de pluie!** Cette page, sur laquelle nous publions des annonces des activités liées au projet ainsi que des photos de jardins de pluie, est suivie par 231 abonné.e.s.



**ACTUALITÉS**

Nous tenons à remercier les médias de l'ensemble de notre bassin versant qui manifestent de l'intérêt pour l'OBV. Grâce à eux, nos activités et projets sont bien communiqués à la population améliorant la notoriété de l'organisme et de notre mission.

### CHÂTAIGNE D'EAU: L'OBV YAMASKA POURSUIT SA LUTTE



@ Bertrand Duhamel



## Programme de restauration de la rivière Yamaska

L'intention de produire un Plan de restauration de la rivière Yamaska a pris forme lors d'un atelier tenu en novembre 2022. Dans le contexte de l'arrivée prochaine du Fonds bleu, cet atelier a permis de réunir le personnel de l'OBV, le Conseil d'administration de la Corporation, des partenaires ainsi que M. François Bonnardel, député de la circonscription de Granby. L'objectif principal de cet atelier a été de tracer les contours et les objectifs d'un tel plan à travers l'examen de diverses thématiques : la qualité de l'eau, la santé des lacs, les milieux naturels et humides, ainsi que les bandes riveraines au regard du phénomène de l'érosion des berges.

De cet atelier a découlé la constitution de comités thématiques afin de broser un portrait plus approfondi des problématiques qui caractérisent la rivière Yamaska en vue d'identifier, dans une prochaine étape, des cibles de restauration. Ces comités se sont rencontrés à quelques reprises au cours de l'hiver 2023. Il est souhaité que cette période de préparation se poursuive et mène au dépôt de projets de restauration lorsque le financement du Fonds bleu sera accessible.

## SOUTIEN À LA MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS

### Échantillonnage pour la Ville de Granby – lac Boivin

En concordance avec son Plan vert et son Plan d'action pour l'avenir du lac Boivin, la Ville de Granby mandate annuellement l'OBV Yamaska pour effectuer un suivi de la qualité de l'eau du lac Boivin. En 2022 et 2023, le suivi a été bonifié en ajoutant trois stations d'échantillonnage, un suivi IQBP6, un suivi IDEC et un suivi des cyanotoxines. L'échantillonnage comprend dix tournées effectuées de mai à octobre pour les paramètres suivants :

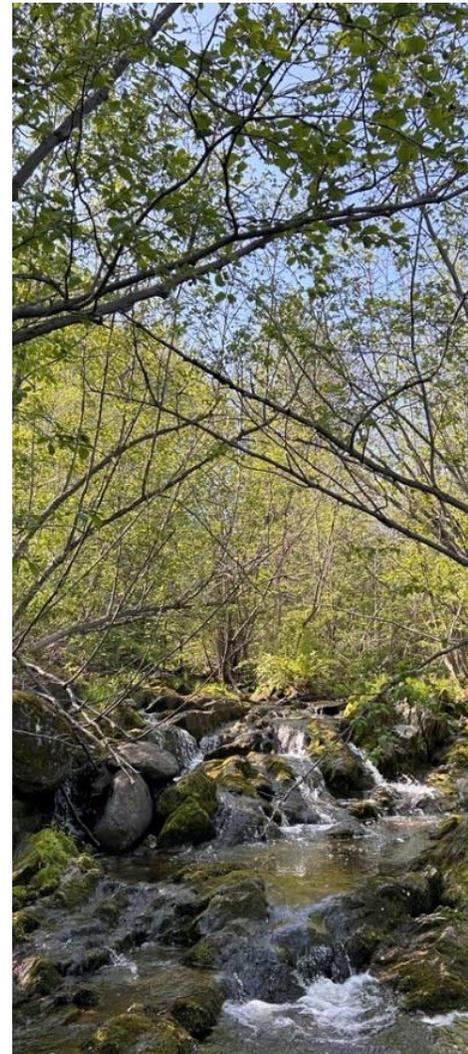
- Phosphore, (inclus aussi la modélisation de charge massique);
- Azote ammoniacal (inclus aussi la modélisation de charge massique);
- Nitrites et nitrates (inclus aussi la modélisation de charge massique);
- Chlorophylle  $\alpha$ ;
- Carbone organique dissous (COD);
- Matières en suspension (MES);
- E. Coli;
- Sonde (O2 dissous, conductivité, pH).

### Projet Étiage Yamaska

Le projet Étiage Yamaska vise à adapter les plans de mesures d'urgence de municipalités afin qu'elles prennent en compte toutes les catastrophes impliquant des risques pour l'approvisionnement des personnes (transport, étiage, etc.). Le projet est financé par la Direction de la gestion intégrée de l'eau (DGIE) du MELCCFP. Voici les municipalités concernées : Lac-Brome, Bromont et Brigham.

### Réalisations

- Évaluation des vulnérabilités de l'approvisionnement en eau et analyse des risques futurs pour la rivière Yamaska.
- Revue de la littérature existante générale aux impacts des changements climatiques et spécifique au secteur de la rivière Yamaska, visites d'installations et d'usines de filtration d'eau potable.
- Concertation active avec les représentants et représentantes de différents secteurs, soit les milieux citoyen et communautaire, municipal, industriel et les milieux touristiques et commerciaux.
- Élaboration d'un plan d'action visant l'adaptation de la gestion de l'eau de la Yamaska dans un contexte de changements hydroclimatiques.
- Mise en œuvre du plan d'action et accompagnement des acteurs concernés pour la réalisation.
- Activités de sensibilisation aux enjeux de quantité d'eau.
- Rencontres sectorielles et communes afin d'élaborer conjointement le plan d'action avec les acteurs impliqués.



## Résultats

- Douze recommandations principales ont été émises, regroupant 47 recommandations secondaires;
- Adopter une entente intermunicipale de gouvernance sur l'eau entre les villes de Lac-Brome et de Bromont;
- Adopter un système d'alerte aux étiages sur le territoire de Lac-Brome et de Bromont;
- Mettre en place un fonds bleu financé par la tarification de l'eau;
- Déployer une symbiose industrielle de l'eau;
- Étudier la possibilité de recharger l'aquifère en vue de son exploitation ponctuelle pendant les épisodes de rareté;
- Maintenir un indice de fuites dans les infrastructures (IFI) de niveau 3;
- Adapter les règlements d'aménagement du territoire et de l'habitation;
- Réaménager le site de prélèvement à la prise d'eau potable;
- Communiquer efficacement les enjeux de l'eau à Bromont;
- Renforcer la protection des milieux humides et restaurer les milieux humides dégradés sur le territoire de la Ville de Bromont;
- Utiliser l'eau brute pour le nettoyage des rues et l'arrosage des aménagements paysagers;
- Mettre en place les moyens financiers et les ressources humaines nécessaires à la complétion de ces recommandations;
- Présentation du plan d'action au conseil municipal de la Ville de Bromont en juin 2022;

## Conservation lac Brome

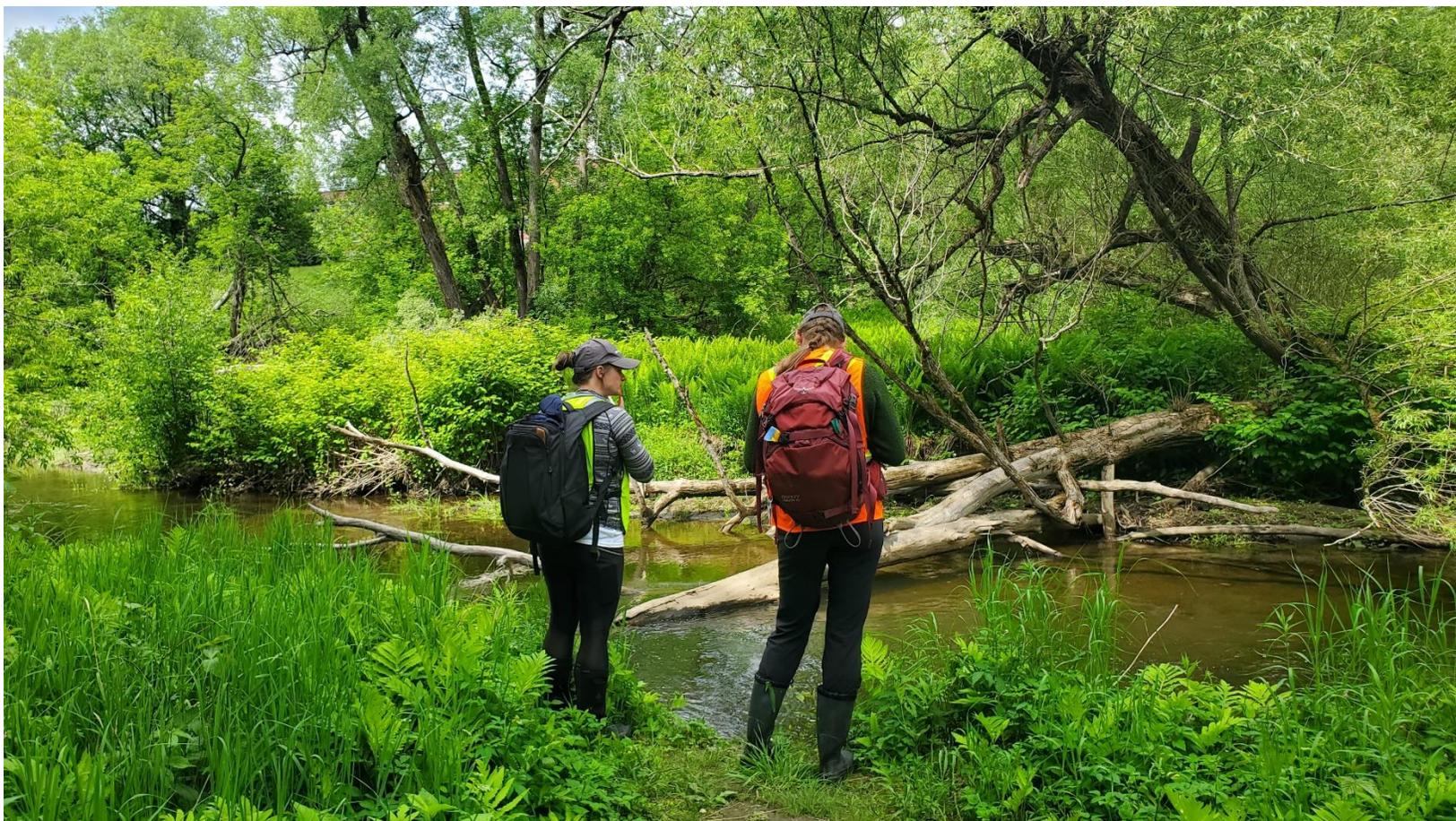
Depuis 2018, dans un esprit de collaboration, l'OBV Yamaska assure l'accompagnement de Conservation lac Brome (connu auparavant sous le nom de Renaissance lac Brome) dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de leurs projets environnementaux. C'est par le partage des ressources humaines (gestionnaire de projets, ressources spécialisées et techniciens en environnement), de connaissances et d'expériences que la collaboration est avantageuse pour les deux parties.

En 2022-2023, la majorité des projets ont été réalisés par Anaïs Renaud qui assure la coordination de l'organisme et de ses projets tels que :

- Caractérisation de deux cours d'eau, Cold et Inverness;
- Suivi de la qualité de l'eau du lac Brome et de ses tributaires;
- Autodiagnostic en milieu agricole;
- Caractérisation d'étangs privés;
- Contrôle de l'écrevisse à taches rouges;



- Patrouille de sensibilisation aux débranchements des gouttières en milieu résidentiel et à la gestion des sédiments sur les chantiers de construction.
- Conseils pour l'aménagement des bandes riveraines autour du lac Brome;
- Plantation d'arbres en milieu agricole;
- Suivi sur les colonies de myriophylles à épis;
- Corvée de nettoyage du ruisseau Cold et du lac;
- Animations en milieu scolaire;
- Caractérisation des sédiments du lac Brome;
- Bilan des charges en phosphore et matières en suspension (géomaticiens de l'OBV);



### Analyse de la vulnérabilité des prises d'eau potable (AVEP)

Effectuer le suivi des analyses de vulnérabilité d'eau potable (AVEP) auprès de six municipalités du bassin versant (Acton Vale, Bromont, Cowansville, Farnham, Saint-Damase et Saint-Hyacinthe).

#### Révision des AVEP

- Les correctifs nécessaires requis par le MELCCFP ont été apportés
- Les rapports d'analyses transmis aux municipalités sont conformes

### Programme d'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP)

- Présenter aux municipalités le programme (PEPPSEP), qui est une suite des AVEP
- Proposer un plan de protection des sources d'eau potable (PPSEP) aux municipalités présentant des vulnérabilités de niveau moyen et élevé
- Proposer aux municipalités un plan de protection en partenariat ou en individuel
- Les villes de Saint-Hyacinthe et Bromont ont accepté de démarrer le PPSEP en individuel
- Une offre de service a été envoyée aux deux municipalités
- Cowansville et Acton Vale ont nommé leurs intérêts pour le PPSEP
- Des moyens sont mis en place pour convaincre Farnham, Saint-Damase et d'autres municipalités, comme Saint-Césaire et Saint-Pie, d'embarquer dans le PPSEP

### Objectifs du PEPPSEP

- Bénéficier d'un financement du MELCCFP, à hauteur de 70 % à 85 % du montant total, selon l'indice de vitalité économique
- Définir et élaborer les mesures de protection adaptée aux menaces avérées dans les AVEP
- Planifier la mise en œuvre des mesures d'atténuation des menaces locales et régionales
- Faciliter l'élaboration des plans de protection en partenariat avec les municipalités locales responsables d'un prélèvement d'eau
- Développer l'expertise quant aux mesures et actions à mettre en œuvre pour minimiser ou éliminer les impacts des menaces auxquelles font face les sources d'approvisionnement en eau potable au Québec

### Échantillonnage IQBP6 de Saint-Hyacinthe

Désirant mesurer l'évolution de la qualité de l'eau de surface de son territoire des dix dernières années, la Ville de Saint-Hyacinthe a mandaté l'OBV Yamaska pour effectuer un suivi de la qualité de l'eau (IQBP6) aux étés 2021 et 2022.

- Suivi de **13 stations d'échantillonnage** de la qualité de l'eau (IQBP6) de la rivière Yamaska et de ses principaux tributaires (stations situées en amont, au sein et en aval de la ville ainsi que dans certains cours d'eau plus petits).
- Un rapport d'étape remis à la Ville de Saint-Hyacinthe à l'automne 2021, en plus d'un **rapport complet** à la fin du projet en 2022.

### Regroupement des acteurs municipaux de l'eau (RAME YAMASKA)

Le Rassemblement des acteurs municipaux de l'eau (RAME) réunit autour d'une même table les représentants des six principales MRC présentes dans le bassin versant de la Yamaska, soit les MRC d'Acton, de Brome-Missisquoi, de La Haute-Yamaska, des Maskoutains, de Pierre-De Saurel et de Rouville

ainsi l'OBV Yamaska. L'objectif du RAME est de discuter des enjeux liés à l'eau dans les MRC, de parler de solutions et de proposer des projets communs pour améliorer l'état des cours d'eau sur le territoire.

Deux comités se partagent le travail au sein du RAME : le Comité technique rassemble des membres de la fonction publique des MRC responsables de l'aménagement du territoire et des cours d'eau en plus de la responsable du PDE et un gestionnaire de projets de l'OBV; le Comité directeur accueille les préfets et/ou des représentants élus des MRC, des membres de leur direction générale en plus de la direction générale de l'OBV. Le Comité technique propose des pistes de réflexion ainsi que des projets alors que les membres du Comité directeur analysent ce qui est présenté et avalise les projets.

En 2022-2023, le Comité directeur du RAME s'est réuni à deux reprises tandis que les membres du Comité technique se sont retrouvés à trois reprises pour plancher sur des projets.

Plusieurs sujets et projets potentiels ont été discutés durant la dernière année par les membres des deux comités :

1. Le tarissement des eaux souterraines dans plusieurs secteurs du bassin versant a été soulevé ainsi les moyens que les municipalités peuvent prendre pour s'assurer que leur population et producteurs agricoles ne manquent pas d'eau;
2. L'élaboration des Plans régionaux des milieux humides et hydriques et milieux naturels (PRMHH et PRMN) par les MRC, leurs objectifs et leur mise en place;
3. Le développement d'un projet commun d'espace de liberté des cours d'eau. Cette approche pourrait être une solution novatrice pour les secteurs aux prises avec des problèmes d'inondations. Un projet-pilote pourrait être réalisé pour créer un site de démonstration d'espace de liberté. Un tel projet pourrait s'insérer dans les PRMHH;
4. Le développement d'une stratégie de lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE), comme le nerprun bourdaine, la berce du Caucase, la renouée japonaise, etc. dans l'ensemble du bassin versant, se doter d'outils communs, notamment en offrant des formations aux MRC et municipalités du territoire; encourager l'ensemble des municipalités à adopter une réglementation interdisant la plantation d'EEE et obligeant les propriétaires qui en ont sur leur terrain de les enlever;
5. Lancer un nouveau projet collectif des MRC comme celui de 2019 sur la bonification de travaux de cours d'eau; nouveau projet pourrait être basé sur l'aménagement de bandes riveraines élargies, de bonnes pratiques agricoles, de l'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines.

## ReSource

L'OBV Yamaska participe depuis cette année à un projet d'évaluation et d'adaptation de la recharge des eaux souterraines en collaboration avec le Conseil du bassin versant de la région de Vaudreuil-Soulanges (COBAVER-VS), de l'équipe du chercheur Florent Barbecot de l'UQAM (Chaire de recherche stratégique en hydrogéologie urbaine) et de l'équipe du chercheur René Therrien de l'Université Laval.

Le projet, qui sera réalisé sur trois ans, vise une meilleure résilience des ressources en eau de la Montérégie et passe par l'amélioration des connaissances sur la recharge des eaux souterraines et la réflexion des modes de gestion à long terme. Le financement du projet provient du ministère des Affaires municipales

et de l'Habitation (MAMH) ainsi que des 15 MRC partenaires. En plus de l'OBV Yamaska, 5 autres OBV et 4 comités ZIP y sont impliqués.

En 2022, l'OBV Yamaska a procédé, chaque deux semaines, à l'échantillonnage de cinq stations distribuées sur le territoire du bassin versant de la rivière Yamaska. À chacune des stations, l'eau de pluie contenue dans les bouteilles est récupérée et conservée au bureau.

## Pompe Pratte

La Ville de Saint-Hyacinthe a planifié l'année dernière des travaux de mise aux normes à l'une de ses plus importantes pompes qui achemine les eaux usées à sa station d'épuration. Elle a demandé l'aide de l'OBV Yamaska pour l'accompagner dans ses préparatifs pour limiter les impacts d'un déversement planifié des eaux usées dans la rivière Yamaska en novembre 2022 le temps d'effectuer les travaux.

L'OBV a réalisé plusieurs étapes :

- Coordination des suivis environnementaux avant, pendant et après le déversement pour les paramètres de qualité de l'eau, de l'IDEC, de l'ISB et du suivi des poissons et des mulettes;
- Soutien à la réalisation du plan de communication de la Ville de Saint-Hyacinthe;
- Suivi auprès des instances gouvernementales impliquées;
- Coordination d'une étude des approches pouvant favoriser les frayères à poissons;
- Compilation de mesures compensatoires pouvant être mises en place;
- Rédaction d'un rapport de bilan général du déversement et de ses impacts;
- Recommandations pour un suivi environnemental à long terme;

## Accompagnement pour les eaux souterraines à Béthanie

La municipalité de Béthanie a une préoccupation grandissante face à la disponibilité en eau souterraine sur son territoire ainsi qu'à la qualité de cette eau. En collaboration avec l'OBV Yamaska, la municipalité réalise un portrait des puits sur son territoire et souhaite entreprendre un projet de sensibilisation auprès des usagers de ces puits et d'acquisition de connaissances concernant la qualité d'eau souterraine.

## Caractérisation de milieux naturels

### Décharge des Trente-Sud à Saint-Hyacinthe

L'OBV Yamaska a été mandaté par la Ville de Saint-Hyacinthe afin de caractériser l'aval de la décharge des Trente-Sud et ses milieux adjacents. Le but est d'améliorer l'habitat du poisson pour ce tributaire de la Yamaska. Le milieu hydrique, soit le littoral, les rives, le milieu humide et les friches ont été inventoriés. Des suggestions d'aménagements pour l'amélioration de l'habitat du poisson et des milieux naturels adjacents ont aussi été proposées.





### Complexe de milieux humides Mawcook

La Fondation SÉTHY élabore un plan de conservation de la tourbière Mawcook située au nord de la Ville de Granby. L'OBV Yamaska collabore au projet en effectuant une caractérisation et une délimitation des milieux humides associés à ce site.

### Eau de pluie en r-évolution

Il s'agit d'un projet de gestion durable des eaux pluviales (GDEP) comprenant trois volets : écoles, administrations municipales et citoyens. En 2022-2023, des animations ont été données dans trois écoles, une formation sur la GDEP offerte aux sept administrations municipales et 192 visites de terrain ont été effectuées chez des citoyens intéressés à aménager un jardin de pluie sur leur propriété.

En tout, 582 personnes ont été touchées par l'ensemble des activités de ce projet. Les villes participantes sont Waterloo, le Canton de Shefford, Bromont, Granby, Cowansville, Lac-Brome et Farnham. Le projet a été réalisé grâce aux financements par Desjardins (Fonds du Grand Mouvement), Environnement et Changements climatiques Canada (programme EcoCommunautaire) et les villes participantes. Le projet continuera en 2023 et 2024 dans ces villes.



## Plan de protection des habitats de la tortue des bois

En s'inscrivant dans l'initiative du Lieu prioritaire désigné par la collectivité (LPDC) ayant reconnu l'importance du territoire des montagnes vertes du Nord, mené par Corridor appalachien auprès de plus de douze partenaires, l'OBV poursuit son travail de protection de la tortue des bois. Les actions ci-dessous ont permis de caractériser deux habitats, rencontrer des dizaines de propriétaires, les informer des mesures à prendre pour protéger cette espèce en péril, et en faire de même auprès des municipalités concernées. Des travaux ont également été effectués chez un important partenaire du projet, la pourvoirie Royaume Mac, à Saint-Théodore-d'Acton.

D'autres actions ont été menées pour protéger l'espèce :

- Caractérisation des menaces pour la tortue des bois des habitats des ruisseaux Quilliams à Lac-Brome et Alder à Cowansville;
- Présentation du Plan de protection et rétablissement de la tortue des bois du bassin versant de la Yamaska;
- Suivi de l'utilisation des sites de ponte de la rivière Le Renne (caméras de chasse et visites terrain)
- Aménagement et protection des sentiers de la pourvoirie Royaume Mac;
- Rencontre des propriétaires terriens où se trouvent différents habitats et signature de déclarations d'intention de conservation volontaire;
- Concertation avec les municipalités et les MRC concernées;
- Financement par la Fondation de la faune du Québec (FFQ) et Environnement et Changements climatiques Canada (Programme d'intendance de l'habitat). Une part importante de ces deux projets est liée à Corridor appalachien, qui reçoit un financement important d'Environnement et Changements climatiques Canada (programme Lieux prioritaires désignés par la collectivité).



## Projet collectif du bassin versant du lac Boivin

Le projet collectif du bassin versant du lac Boivin a poursuivi sa troisième phase en 2022-2023. L'objectif du projet agricole est d'augmenter les superficies en cultures de couverture de 100 % par rapport à 2021 (100 ha), d'aménager dix fossés enherbés, de mettre en place une gestion collective des fumiers et de continuer l'accompagnement des producteurs du bassin versant.

Le fait d'armes notable de ce projet pour cette année est la réalisation d'un projet pilote de transferts de fumier. L'objectif de ces transferts étant d'éviter les épandages après le 1er octobre. Nous avons ainsi prévenu l'apport non optimal de près de 3,5 tonnes de phosphore.

Les **points saillants** du projet sont les suivants :

- 91,8 ha en culture de couverture dans le bassin versant du lac Boivin;
- Trois projets de bandes riveraines totalisant 2415 mètres et 1294 végétaux;
- Sept transferts de fosses totalisant 4387 T des fumiers/lisier représentant 3,5 T de P;
- De nombreux contacts avec les producteurs, la Ville de Granby, la MRC de La Haute-Yamaska, Gestrie-Sol, etc. pour assurer un suivi du projet et de ses retombées.

## Rencontre des partenaires pour le lac Boivin

Cette rencontre annuelle des partenaires, organisée à la demande de la Ville de Granby, s'est tenue le 30 mars 2023 au Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin (CINLB). Le but de la rencontre était de présenter les initiatives en cours et faire un tour de table des projets à venir des partenaires impliqués dans la qualité de l'eau du lac Boivin.

La rencontre a réuni 19 participants et représentait les partenaires suivants :

- Le CINLB;
- Le Centre intégré universitaire de Santé et des Services sociaux de l'Estrie (CIUSSSE);
- Le Club d'observateurs d'oiseaux de La Haute-Yamaska (COOHY);
- Le Comité consultatif en environnement (CEE) de la Ville de Granby;
- La Fondation de sauvegarde des écosystèmes du territoire de la Haute-Yamaska (SÉTHY);
- Le Club conseil Gestrie-Sol;
- La MRC de La Haute-Yamaska;
- L'Organisme de restauration, de conservation et de mise en valeur (ORCMV) de la rivière Yamaska Nord;
- La Ville de Granby;
- Le Zoo de Granby.



## Suivi de qualité d'eau aux stations du Réseau-rivières

L'OBV Yamaska participe depuis plusieurs années à la surveillance de la qualité de l'eau de la rivière Yamaska et de ses tributaires via, entre autres le Réseau-rivières, un programme du MELCCFP qui assure la surveillance de base des principales rivières du Québec.

En 2022, huit prélèvements d'avril à novembre ont eu lieu aux trois stations habituelles, soit dans la rivière Noire, à Saint-Pie, au ruisseau Runnels, à Saint-Valérien-de-Milton, et dans la rivière Yamaska à Farnham.

Le Réseau-rivières permet aussi l'échantillonnage de stations choisies par l'OBV, ainsi que l'analyse de paramètres au choix. En 2022, le projet visait à déterminer la quantité de sels de voirie transportée dans les cours d'eau du sous-bassin versant du lac Brome. Ainsi, ce sont six stations qui ont été échantillonnées à neuf reprises de mars à août. Les concentrations en chlorure, calcium, sodium, magnésium et potassium ont été mesurées au cours de ce projet.

## Caractérisation des bandes riveraines agricoles dans la MRC d'Acton

La MRC d'Acton cherche à mieux documenter l'état des bandes riveraines sur son territoire. Elle a mandaté la Corporation de développement de la rivière Noire (CDRN) pour réaliser ce travail de caractérisation. La CDRN a fait appel à l'OBV Yamaska pour lui prêter mainforte en avril et mai 2022 pour la finalisation de la caractérisation des bandes riveraines agricoles.

## Contrôle et détection de la châtaigne d'eau

Depuis 2019, l'OBV Yamaska mène des opérations de détection et de contrôle de châtaigne d'eau sur la rivière Yamaska. Cette espèce exotique envahissante, qui se propage rapidement sur la surface de l'eau, est une menace pour la faune aquatique.

Les opérations réalisées durant l'été 2023 ont été de grande envergure :

- Les techniciens ont inspecté 127,5 km de cours d'eau entre le 5 juillet et le 18 août;
- Ce sont 3 m<sup>3</sup> de biomasse qui ont été retirés de la rivière, sur une superficie de 1,23 km<sup>2</sup>. Ce faible volume était probablement causé par un niveau journalier moyen de la rivière Yamaska de 0,80 m plus élevé en 2022 par rapport aux années précédentes, ce qui a pu nuire à la germination des noix de châtaignes d'eau.

Nous prévoyons plus de biomasses en 2023 même si, globalement, le projet atteint ses objectifs de réduire la présence de la châtaigne d'eau dans la rivière. Le bémol des opérations de 2022 a été la découverte d'une colonie de châtaignes dans les herbiers du lac Saint-Pierre.

Les partenaires financiers et techniques du projet en 2022-2023 ont été : la Fédération de la faune du Québec, Conservation de la Nature Canada et Pêche et Océans Canada, la Ville de Saint-Hyacinthe et la municipalité de Saint-Damase.



## ACBVLB - Estimation des charges au lac Bromont

Dans le cadre du suivi d'utilisation du Phoslock dans le lac Bromont pour séquestrer au fond du cours d'eau le phosphore, Action conservation du bassin versant du lac Bromont (ACBVLB) devait effectuer une caractérisation des affluents du lac quant à leur apport en phosphore. L'OBV a accompagné ACBVLB dans cet exercice.

Les travaux avaient plusieurs objectifs :

- Cueillette d'information et valorisation des données acquises par ACBVLB afin d'estimer les charges en phosphore des différents cours d'eau du bassin versant du lac Bromont;
- Estimation des charges de phosphore (avec le logiciel FLUX32) en provenance des différents affluents du lac Bromont;
- Rapport comparatif interannuel (cadre établi pour la première année, comparaison à venir);
- Propositions de pistes d'action pour améliorer et mieux documenter la qualité de l'eau du lac.

## Plan régional des milieux humides et hydriques de la MRC d'Acton

L'OBV a poursuivi en 2022 sa contribution à l'élaboration du Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) de la MRC d'Acton. Le PRMHH est une planification territoriale d'aménagement visant l'intégration de la conservation des milieux humides et hydriques. Le PRMHH de la MRC d'Acton a été déposé au MELCCFP en octobre 2022 et a reçu son avis de recevabilité en février 2023 en vue d'analyse.

La contribution de l'OBV à ce projet a été :

- De réaliser le portrait du territoire et le diagnostic;
- D'accompagner le personnel et les élus pour définir les engagements de conservation;
- D'élaborer une stratégie de conservation et produire la cartographie associée;
- De mettre sur pied, organiser et animer un comité technique, un comité d'aménagement et un comité consultatif;
- De consulter les utilisateurs du territoire en prenant part à l'organisation de la consultation publique et en mettant en ligne un sondage sur les principaux enjeux liés aux MHH et aux objectifs potentiels.



## Comité Yamaska

La qualité de l'eau de la rivière Yamaska est une source de préoccupation pour bon nombre de municipalités du bassin versant. L'état de ses berges l'est également. Des riverain.e.s de la rivière dans les municipalités de Saint-Césaire, Saint-Damase, Saint-Hyacinthe et Saint-Pie estiment que le passage de bateaux de type wake contribue à ces deux problématiques.

Le Comité Yamaska, qui s'intéresse aux enjeux de qualité de l'eau et de sécurité sur la rivière Yamaska ainsi que sur la rivière Noire, a mandaté l'OBV Yamaska au printemps 2022 pour découvrir ce que pensent les riverain.e.s de différents enjeux liés au cours d'eau, notamment de la qualité de son eau et de l'état de ses berges. L'OBV est allé à la rencontre des riverains.

Faits saillants du travail terrain de l'OBV durant l'été 2022 :

- Rencontre de 158 propriétaires riverains;
- Recensement du type d'embarcations qui naviguent sur les rivières Yamaska et Noire;
- Captation des vitesses des embarcations à moteur sur les deux rivières;
- Mesurage des hauteurs des vagues causées par les embarcations à moteur sur les deux rivières.

## Corridor de la vallée de la Yamaska

Lancé en 2021, le projet Corridor de la vallée de la Yamaska a pour objectif de planter 300 000 arbres d'ici 2031 pour créer un corridor écologique entre les municipalités de Rougemont et Yamaska.

Pour la deuxième année du projet, l'OBV et ses partenaires ont planté 7949 arbres et 2580 arbustes. Ces végétaux s'ajoutent aux 5240 arbres et 350 arbustes plantés en 2021. Notons qu'une quarantaine de citoyens de la MRC Pierre-De saurel ont pris part à une corvée collective dans le cadre de ce projet dans la municipalité de Saint-David.



L'année 2023 prévoit la plantation de 10 000 arbres et 1000 arbustes. Ces plantations, effectuées par des planteurs professionnels et des bénévoles, ont de grandes retombées pour la qualité de l'eau, la faune et offre une visibilité de premier ordre à l'OBV.

Le financement de ce projet, pour la saison 2022, a été assuré par le Fonds d'action Saint-Laurent (PAM), Ressources naturelles Canada (2G Arbres), la Fondation de la Faune du Québec (biodiversité agricole), les producteurs agricoles, le MAPAQ Prime-Vert, le programme ALUS et les bourses AgrEAUresponsables. Arbres.Eco a également participé au projet en fournissant des arbres.

## Nerprun

Les nombreuses forêts et érablières de la MRC d'Acton sont aux prises avec une invasion progressive de nerprun bourdaine, un arbuste exotique envahissant. En réponse à cette menace, un projet de contrôle du nerprun, financé par l'Agence forestière de la Montérégie (AFM) et la MRC d'Acton, a conjointement été réalisé avec la CDRN en 2021 et 2022.

Les activités de 2022 ont inclus

- La remise de cahiers aux propriétaires terriens décrivant les colonies de nerprun sur leur terrain et les méthodes de contrôle suggérées;
- Un soutien personnalisé aux propriétaires des terrains infestés;
- Une journée d'arrachage manuelle;
- Une formation gratuite sur l'identification et le contrôle du nerprun.

## Réseau de partage et d'optimisation de cueillette de données terrain (Géofluence)

Géofluence a été mis sur pied afin de démocratiser l'utilisation des meilleurs outils de géomatique à travers le réseau des OBV, particulièrement en matière d'acquisition de données terrain. L'initiative offre des formulaires préparés pour répondre aux meilleurs protocoles en vigueur, le tout dans un outil puissant, mais simple à utiliser. L'OBV Yamaska est membre fondateur de l'initiative qui rayonne désormais à l'échelle québécoise.

L'OBV Yamaska a réalisé plusieurs actions dans le cadre de ce projet :

- Développer une méthode pour optimiser l'utilisation des tablettes numériques;
- Récupérer les formulaires et protocoles terrain existants ou désirés afin de tous les intégrer à l'outil;
- Mettre en place un système de traitement, d'archivage et de partage de données récoltées sur le terrain;
- Programmer une solution performante et réutilisable pour gagner en efficacité;
- Diffuser et faire rayonner l'initiative au sein du réseau des OBV pour en faire bénéficier les fruits à tous et toutes;
- Alimenter la page du Portail des connaissances sur l'eau pour créer une communauté de pratique et d'aide;
- Création de multiples partenariats de développement, de partage et d'utilisation avec des OBNL, des entreprises privées, des ministères et des instituts de recherche;
- Obtention d'une subvention de 2 ans par Ressources naturelles Canada (Programme GéoConnexions).



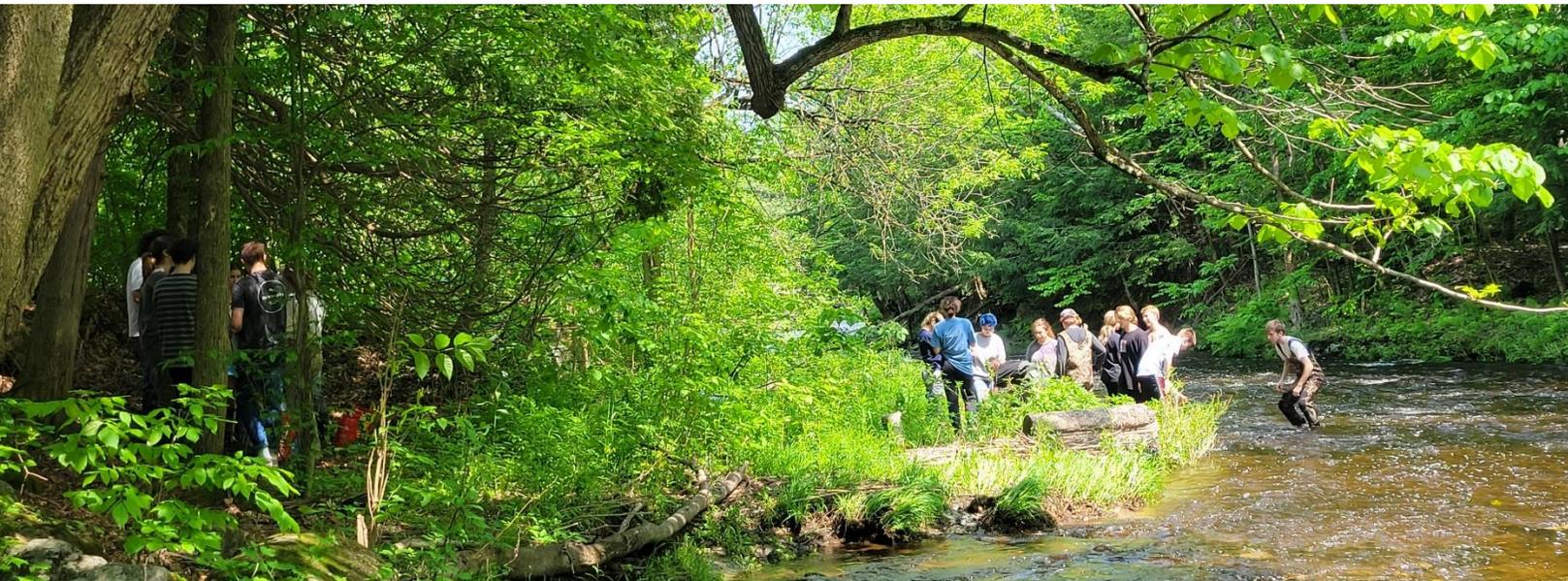
Plan régional des milieux humides et hydriques de la MRC du Haut-Richelieu  
L'OBV a été sollicité en août 2022 pour accompagner la MRC du Haut-Richelieu à compléter son PRMHH et s'assurer de la recevabilité du document auprès du MELCCFP.

L'exercice comportait plusieurs éléments :

- Intégrer les éléments manquants au portrait du territoire et compléter le diagnostic;
- Accompagner le personnel et les élus de la MRC à définir les engagements de conservation et élaborer une stratégie de conservation;
- Organiser et animer les comités techniques et consultatifs;
- Consulter les utilisateurs du territoire en prenant part à l'organisation de la consultation publique et en mettant en ligne un sondage sur les principaux enjeux liés aux MHH et aux objectifs potentiels.



## SENSIBILISATION ET ÉDUCATION



### J'adopte un cours d'eau

J'adopte un cours d'eau est un programme éducatif de type science citoyenne qui plonge les élèves, étudiants et citoyens participants au service de l'eau. L'étude de l'environnement naturel local permet de poser un diagnostic quant à l'état de santé globale du cours d'eau. Ce constat permet également de documenter l'impact des changements climatiques sur les écosystèmes riverains. Ce programme a été conçu par le Groupe d'éducation et d'écosurveillance de l'eau (G3E).

- L'OBV agit à titre de coordonnateur régional du G3E pour l'animation de J'adopte un cours d'eau
- J'adopte un cours d'eau permet d'accompagner des classes à la rivière pour effectuer des tests de qualité d'eau et identifier les macroinvertébrés benthiques, afin de déterminer la santé de l'écosystème aquatique
- 26 classes participantes en 2022 (14 au printemps et 12 à l'automne)
  - 17 classes financées par le programme Action-Climat Québec, par l'entremise de Rivières surveillées du G3E
  - 4 classes financées par le comité Action Conservation du Bassin Versant du lac Bromont
  - 2 classes financées par le ministère de l'Éducation via le programme Culture à l'école
  - 2 classes financées par la Ville de Granby
  - 1 classe financée par le programme ClimAction (via le G3E)

### Survol Benthos

Dans le cadre du projet *Des rivières surveillées : s'adapter pour l'avenir!*, l'OBV Yamaska participe à l'activité Survol Benthos, aussi conçue par le G3E. SurVol Benthos est un programme de surveillance de la santé des petits cours d'eau. Il utilise les macroinvertébrés benthiques (MIB) comme indicateur biologique.

- Les MIB sont des organismes sans squelette d'os ou de cartilage, visibles à l'œil nu – comme les insectes, les mollusques, les crustacés et les vers – et qui habitent le fond des cours d'eau et des lacs
- L'OBV Yamaska effectue le suivi de deux stations situées à Warden (Yamaska-Nord) et à Bolton-Ouest (ruisseau de la Montagne)
- L'échantillonnage et l'identification de MIB permettent de calculer l'indice de santé biologique des cours d'eau

## Projet WET

Chapeauté par l'Association canadienne des ressources hydriques (ACRH), Projet WET Canada est un guide éducatif d'animations, conçu pour les élèves de la maternelle à la 5e secondaire. Projet WET est un programme international et pluridisciplinaire d'éducation sur l'eau, pouvant servir de supplément aux cursus scolaires. Le programme est basé sur les constats suivants : l'eau est essentielle pour les végétaux, les animaux et les humains; la gestion durable de l'eau est cruciale afin que les générations actuelles et futures puissent bénéficier d'un environnement sain; une bonne compréhension des enjeux hydriques peut conduire à une responsabilisation des citoyens face aux usages de l'eau.

- De décembre 2022 à février 2023, les élèves de 36 classes provenant de 5 écoles ont bénéficié des animations Projet WET de l'OBV Yamaska
- Ces animations ont été possibles grâce à une commandite de l'ACRH et du soutien financier complémentaire des municipalités d'Ange-Gardien, de Saint-Césaire et de Waterloo

## MosaïPlastiQ

MosaïPlastiQ est une expérience éducative et créative pour les jeunes et les moins jeunes! Tout commence par le ramassage et le nettoyage de plastique trouvé près des cours d'eau ou ailleurs dans l'environnement. Le point culminant du projet est la création d'œuvres artistiques collectives qui ont pour mission la sensibilisation des participants à la pollution des écosystèmes par le plastique.

- L'origine de MosaïPlastiQ est la collaboration de l'OBV Yamaska à un projet de recherche de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), qui cherche à évaluer la présence de microplastiques dans les biofilms algaux, déterminer leur potentiel à absorber des contaminants et étudier les effets de ces microplastiques sur des organismes consommateurs de biofilms algaux
- MosaïPlastiQ est le volet éducatif du projet de recherche
- Contributions de l'OBV Yamaska : choix des stations à la rivière, accompagnement sur le terrain, mise en place d'activités éducatives de sensibilisation et promotion de MosaïPlastiQ
- À venir : exposition MosaïPlastiQ au Zoo de Granby à la fin du mois de juin 2023



## Carbone Scol'ERE

Carbone Scol'ERE est un programme reconnu auprès des écoles, des organisations et des entreprises. Le programme créé par Coop FA vise à engendrer des changements comportementaux durables dans le cadre de l'atténuation des changements climatiques. Le programme éducatif démontre que les jeunes sont motivés à passer à l'action. Concrètement, chaque élève participant peut relever des défis permettant une réduction réelle quantifiée de plus de 1000 kg de CO<sub>2</sub> au fil des activités. Cinq ateliers sont animés en classe : (1) Les changements climatiques et moi, (2) La consommation, (3) L'énergie et le transport, (4) Les matières résiduelles, (5) Nos messages saGES.



Les faits saillants en 2022-2023 :

- 14 classes Carbone Scol'ERE animées par l'OBV Yamaska entre décembre 2022 et mai 2023;
- 4 écoles : école de l'Orée-des-Cantons de Waterloo, école Saint-Pierre de Saint-Valérien-de-Milton, école Saint-Nazaire de Saint-Nazaire-d'Acton et école Vincent-Lemire de Saint-François-du-Lac;
- 12 classes financées par Coop FA;
- 1 classe financée par Tenco;
- 1 classe financée par les Entreprises Cadorette.



## L'ABC des GES

L'OBV Yamaska a reçu le mandat de terminer ce projet de la Corporation de développement de la rivière Noire (CDRN). L'ABC des GES comportait un volet scolaire, soit une série de cinq ateliers issus du programme Carbone Scol'ERE, ainsi qu'un volet de jumelage à une entreprise locale. Ce jumelage a permis aux élèves et aux industriels d'échanger au sujet des enjeux climatiques et de dresser une liste des mesures écoresponsables à instaurer dans les entreprises.

- Financement provenait du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et de la Caisse Desjardins de la vallée d'Acton
- Volet scolaire : Animation de 5 ateliers sur le thème des changements climatiques
- Ateliers donnés dans 15 classes de 7 écoles des MRC d'Acton et des Maskoutains
- Volet entreprise : Rencontre de 13 entreprises dans le but de les inviter à mettre en place des mesures de réduction d'émissions de gaz à effet de serre (GES)

## Je connais ma Yamaska!

Je connais ma Yamaska! est un projet créé par l'OBV Yamaska, à partir du programme J'adopte un cours d'eau. Il a été financé par ÉcoAction d'Environnement et Changement Climatique Canada (ECCC).

De 2019 à 2022, l'OBV Yamaska a animé ce projet dans trois classes (école primaire des Passereaux de Saint-Hyacinthe, école primaire de Roxton Pond et école secondaire Wilfrid-Léger de Waterloo).

Chaque automne, il y a eu plantation d'arbres et d'arbustes avec les trois classes, sur quatre sites et en partenariat avec le Collectif Bolton-Ouest.

- Total de 1050 végétaux plantés pour revégétaliser 7915 mètres carrés de superficie
- Don de végétaux de la part d'Arbres.eco

## Connectivité aquatique du bassin versant de la Yamaska (Connect\_Aqua)

Les ministères de l'Environnement (MELCC) et de la Faune (MFFP), avec l'aide de chercheurs de l'Université McGill, développent un modèle permettant d'estimer la connectivité aquatique des bassins versants du Québec. Afin de valider et améliorer ce modèle, ils recourent aux services d'OBV pour mener des campagnes de caractérisation terrain. Cela permet à l'OBV Yamaska de documenter un aspect trop négligé dans la gestion intégrée de l'eau par bassin versant, en plus de recueillir de l'information sur les ponceaux à réparer sur le territoire.

- Caractérisation de l'état des ponceaux, de la connectivité aquatique, de l'état des berges, de l'indice d'habitat du poisson et de l'indice de qualité de la bande riveraine
- Plus de 25 km de cours d'eau



## REPRÉSENTATION DE L'OBV

Chaque année, les membres de l'équipe sont appelés à participer à des rencontres, colloques, ateliers, conférences et différentes activités organisés par les partenaires de l'OBV. En d'autres occasions, ils représentent l'organisme sur des comités. Nous les résumons ici :

- Communauté de pratique en agroenvironnement du MAPAQ;
- Communauté de pratique en agroenvironnement de l'Agora du ROBVO;
- Stratégie pour une agriculture durable, Agriculture et Agroalimentaire Canada;
- Agriculmat;
- Rencontres (2) de la table estrienne sur les EEE.
- Comités techniques des PRMHH suivants :
  - MRC des Maskoutains;
  - MRC Pierre-De Saurel;
  - MRC du Val-Saint-François plus une journée porte ouverte;
  - MRC de Drummond;
  - MRC Brome-Missisquoi;
  - MRC de La Haute-Yamaska;
  - MRC Vallée-du-Richelieu;
  - MRC du Haut-Richelieu;
  - MRC Rouville.
- Comité ZIP du lac Saint-Pierre (Consultations pour le renouvellement de la certification Réserve de Biosphère);
- Comité Yamaska (analyse des enjeux d'érosion causés par le passage de bateaux à moteur sur la Yamaska entre les villes de Saint-Césaire et Saint-Hyacinthe);
- Comité aviseur pour développement d'outils géomatiques (délimitation de bandes riveraines, haies brise-vent – INRS);
- Table de concertation sur les espèces exotiques envahissantes forestières en Montérégie;
- Communauté de pratiques « Expertises et analyses » du ROBVO;
- Grande Agora des OBV;
- Rencontres du projet LPDC, partage des méthodes de conservation d'espèces à statut dans les Montagnes vertes du Nord;
- AGA de Géomont;
- AGA de Corridor appalachien;
- AGA Conservation lac Brome;
- AGA Corporation de développement de la rivière Noire;
- AGA Comité de sauvegarde du bassin versant du lac Davignon;
- Colloque littoral lac Saint-Pierre avec le Pôle d'expertise multidisciplinaire en gestion durable du littoral du lac Saint-Pierre;
- Formations CRAAQ;
- Formations OAQ;
- Formations diverses avec communauté de pratique en agroenvironnement MAPAQ;
- Formations sur la gestion de l'eau en milieu agricole par l'IRDA;
- Forum des PRMHH à Québec;
- RAME;
- Déjeuner-conférence du REHY;
- Journée de redéfinition de la SETHY;
- Séance de discussion au CINLB sur les EEE et le nerprun;
- Ateliers sur la conservation des milieux naturels (RMNat);
- Conférence sur le suivi d'utilisation du Phoslock;
- Journée de la géomatique de l'Université de Sherbrooke.



## ADMINISTRATION DE L'ORGANISME

### Rencontres et comités de travail de l'OBV

- Conseil d'administration : trois rencontres
- Comité exécutif : neuf rencontres\*
- Comité visibilité et financement : deux rencontres
- Assemblée générale annuelle, 9 juin 2022

\*Note : Le nombre total de rencontres du CE inclut une séance qui s'est déroulée en deux temps en janvier 2023.



160, rue Cowie, bureau 201  
Granby (Québec) J2G 3V3  
Tél. : 450 956-1164  
[www.obv-yamaska.qc.ca](http://www.obv-yamaska.qc.ca)